

CADRE D'INTERVENTION EN RECONNAISSANCE

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports
1^{er} juin 2021

Service
de l'urbanisme
et de la mobilité

Montréal 

Photo : Moment Factory

TABLE DES MATIÈRES

Contexte, objectifs et portée du cadre

Une vision d'avenir pour la reconnaissance à la Ville

Outils de reconnaissance

Instances consultatives

Démarche consultative et calendrier



Contexte

Politique du patrimoine (2005) et Plan d'action en patrimoine 2017-2022

Plan stratégique Montréal 2030 - « Renforcer la solidarité, l'équité et l'inclusion » et « Amplifier la démocratie et la participation »

Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones 2020-2025

Enjeux et changements de valeurs. Ex.: Monument à John A Macdonald, Oscar-Peterson, Atateken, Toponym'elles, Quartier chinois, etc.





Politique du patrimoine

« Développer une stratégie basée sur une vision d'ensemble de la commémoration et visant la cohérence des différents gestes en la matière »

« Ces gestes peuvent comprendre autant l'installation de monuments, de cénotaphes, de plaques ou œuvres d'art public que des aménagements urbains, des cérémonies, des déclarations ou des désignations toponymiques. »

Politique du patrimoine (2005), p. 55.





Le terme « Reconnaissance »

Le terme "reconnaissance" a été préféré à ceux de "commémoration", "d'hommage" de "désignation", de "statut" ou de "dispositif d'orientation", etc. La Ville de Montréal croit ce terme assez générique pour les inclure tous.





Objectifs et portée du Cadre

Déterminer des balises pour la mise en place de futures reconnaissances **à caractère patrimonial**, dans le but de souligner, mettre en valeur et de faire connaître l'histoire, les valeurs et l'identité de Montréal

- Cérémonie commémorative, commémoration matérielle, toponymie, identification, citation

Exclut : les cérémonies protocolaires **visant à reconnaître l'apport d'une personne toujours vivante** (Ordre de Montréal, remise des clés de la Ville, etc.), ainsi que les concours, prix artistiques et les autres outils de reconnaissance (PU, schéma, etc.).





Vision d'avenir pour la reconnaissance

Proposer un champ d'application pour les reconnaissances municipales (cérémonie commémorative, commémoration matérielle, toponymie, identification et citation) posés par la Ville.

Baser l'analyse sur la contribution à l'**identité montréalaise**, les **valeurs** de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* et des **critères** pour le choix des **sujets** et des **outils** de reconnaissance.

Proposer une programmation des interventions de reconnaissance prioritaires pour les prochaines années.





Approche proposée

1. Évaluation de la recevabilité et la pertinence des sujets de reconnaissance proposés
2. Choix de l'outil ou des outils de reconnaissance les plus appropriés
3. Établissement de listes indicatives pour chacun des cinq outils de reconnaissance
4. Mise en œuvre des reconnaissances retenues
5. Entretien et conservation optimale des interventions
6. Évaluation de certaines reconnaissances en fonction de l'évolution de la société.





Sujets de reconnaissance

Personnes décédées, groupes, institutions, phénomènes sociaux et culturels, événements, traditions, pratiques et savoir-faire, lieux, bâtiments, biens mobiliers, etc.

Prioriser l'attribution de reconnaissance à d'autres sujets que les individus afin de reconnaître les contributions collectives et de limiter les contestations éventuelles (ex. Atateken, toponyme en langue kanien'keha (mohawk) qui signifie « hommes et femmes » ou « frères et sœurs » et porte en lui la notion de relations et d'égalité entre les personnes.)





Identité montréalaise

Le concept d'identité montréalaise fait référence non pas à une identité personnelle, par exemple de genre, à une identité sociale, par exemple liée à un groupe d'âge ou à une origine ethnique, mais à une identité territoriale. L'insularité de Montréal et la présence de la montagne en sont des éléments caractéristiques.

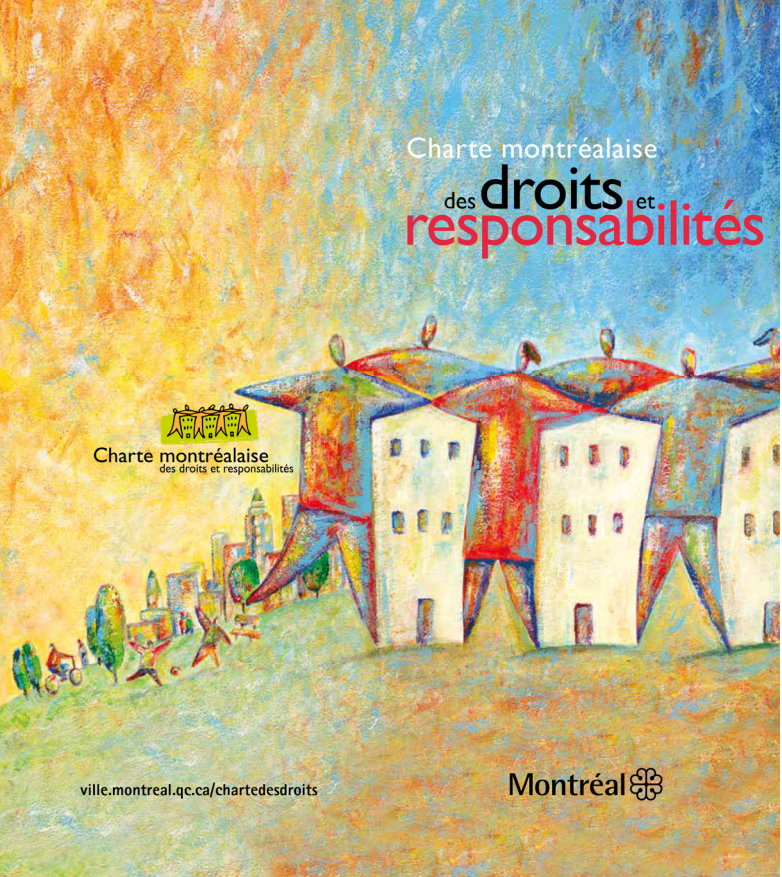
Montréal s'affirme aujourd'hui comme métropole distinctive en Amérique, haut lieu de la francophonie et, à l'échelle continentale et mondiale, comme important centre culturel, économique, scientifique et intellectuel. Elle le doit en grande partie à son identité : à la fois solidement ancrée dans son histoire et résolument tournée vers l'avenir.

Montréal est l'une des rares villes nord-américaines dont la culture et le développement sont redevables aux Premières Nations, aux sociétés française et britannique ainsi qu'à la contribution de nombreux groupes d'immigrants. Cette profondeur historique inscrite dans son territoire rend plus palpables encore la qualité et l'importance de son patrimoine, et confère à Montréal sa texture particulière.^[1]

[1] Ville de Montréal. 2005. *Politique du patrimoine*. Montréal : Service du greffe, 99 pages, p. 9.



Valeurs montréalaises





Critères d'analyse des sujets

- La portée, la valeur d'exemple, de référence ou d'influence positive du sujet;
- L'ancrage du sujet dans le territoire montréalais ou témoignant d'une réalité montréalaise ou du rayonnement international de Montréal;
- La priorisation de sujets autres que les individus, afin de reconnaître les contributions collectives et de limiter les contestations éventuelles;
- La compatibilité avec les reconnaissances accordées préalablement. Les sujets déjà reconnus par un des cinq outils de reconnaissance ne devraient pas être retenus afin de laisser la place à des sujets encore peu reconnus et plus diversifiés;
- L'évitement des sujets dont la portée est essentiellement personnelle ou familiale, ceux pouvant servir de publicité, péjoratifs, grossiers ou suscitant la dissension.



Cinq outils de reconnaissance

Cérémonie commémorative (CC)

Commémoration matérielle (CM)

Toponymie (T)

Identification (I)

Citation (C)





Cérémonie commémorative

Typologies : Activités protocolaires célébrant des personnages décédés, groupes disparus, événements passés, commémorations diverses (excluant les cérémonies protocolaires*)

Cadre législatif et réglementaire : Aucun

Principes et critères spécifiques

*Ordre de Montréal, clés de la Ville, concours, etc.



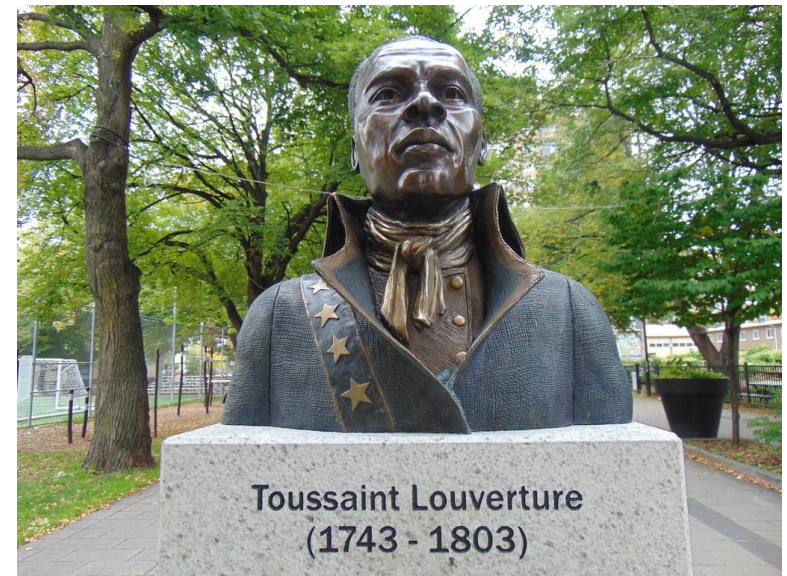


Commémoration matérielle

Typologies : Monument, buste, plaque, cénotaphe, épigraphe, œuvre d'art, arbre, aménagement paysager, etc.

Cadre législatif et réglementaire : Aucun
La LPC et les règlements municipaux s'appliquent aux lieux à statut

Principes et critères spécifiques





Toponymie

Typologies : Voie de communication, place publique, parc, immeuble ou équipement public

Cadre législatif et réglementaire : Charte de la langue française, Loi sur les compétences municipales
Adoption par le conseil municipal

Principes et critères spécifiques





Identification

Typologies : Élément du patrimoine immatériel, personnage historique décédé, événement historique, savoir-faire, lieu historique

Cadre législatif et réglementaire : Loi sur le patrimoine culturel, adoption d'un règlement municipal par le conseil de ville pour chaque dossier

Principes et critères spécifiques





Citation

Typologies : Immeuble patrimonial, site patrimonial, objet ou document patrimonial appartenant à la municipalité

Cadre législatif et réglementaire : Loi sur le patrimoine culturel, adoption d'un règlement municipal par le conseil de ville pour chaque dossier

Principes et critères spécifiques





Critères de choix des outils de reconnaissance

- La nature du sujet :

Personnage décédé, groupe de personnes, institution, phénomène social ou culturel : CC, CM, T, I

Événement historique : CC, CM, T, I, C

Anniversaire ou tradition : CC, CM, I

Élément du patrimoine immatériel (pratique ou savoir-faire) : CC, I

Lieu : I, C

Immeuble et site, bien mobilier, objet ou document appartenant à la Ville : C

- La distanciation temporelle :

1 an ou plus : Cérémonie commémorative

5 ans ou plus : Toponymie

25 ans ou plus : Commémoration matérielle, identification (autre que savoir-faire)

40 ans ou plus : Citation

50 ans ou plus : Identification (savoir-faire)



Listes indicatives et priorités

Listes indicatives pour les prochaines années de 10 sujets par outil, sauf la toponymie qui en comptera 100.

Critères de priorisation des sujets sur les listes indicatives :

- Conformité aux critères spécifiques de l'outil
- Documentation adéquate
- Opportunités de reconnaissance
- Anniversaires ou événements marquants
- Cohérence avec le territoire
- Conditions favorables à la pérennité des reconnaissances (accord proprio, absence de menaces, etc.)

Les gestes spontanés ou à la pièce hors des listes indicatives devraient demeurer des exceptions.



Mise en œuvre des reconnaissances

- Cérémonie commémorative : Environ 6 nouvelles par année
- Commémoration matérielle : Environ 2 par année
- Toponymie : Environ 25 nouveaux toponymes par année
- Identification : Environ 2 par année
- Citation : Environ 2 par année



Évaluation d'une reconnaissance existante

- Les reconnaissances existantes font partie de l'identité montréalaise, avec ses qualités et ses défauts. Leur révision doit demeurer une exception. Leur mise en contexte sera toujours l'approche favorisée.
- Si une révision est malgré tout envisagée, produire une documentation historique rigoureuse et un énoncé de l'intérêt patrimonial de la reconnaissance existante.
- Considérer la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*, les critères relatifs aux sujets et autres balises du Cadre.
- S'appuyer sur les *Lignes directrices du Cadre pour l'histoire et la commémoration* publié par l'agence Parcs Canada en 2019, dans l'annexe intitulée *Conflit et controverse : La revue approfondie des désignations existantes*.
- Analyser la valeur de la reconnaissance et la perte de valeur subie par une éventuelle révision.
- Faire une recommandation à l'instance consultative en reconnaissance.



Instances consultatives

Situation actuelle :

Citation et identification - Conseil du patrimoine de Montréal (LPC)

Toponymie - Comité de toponymie et comités de toponymie autochtone et d'arrondissements

Commémoration matérielle - CPM ou CJV si dans un lieu soumis à ces instances

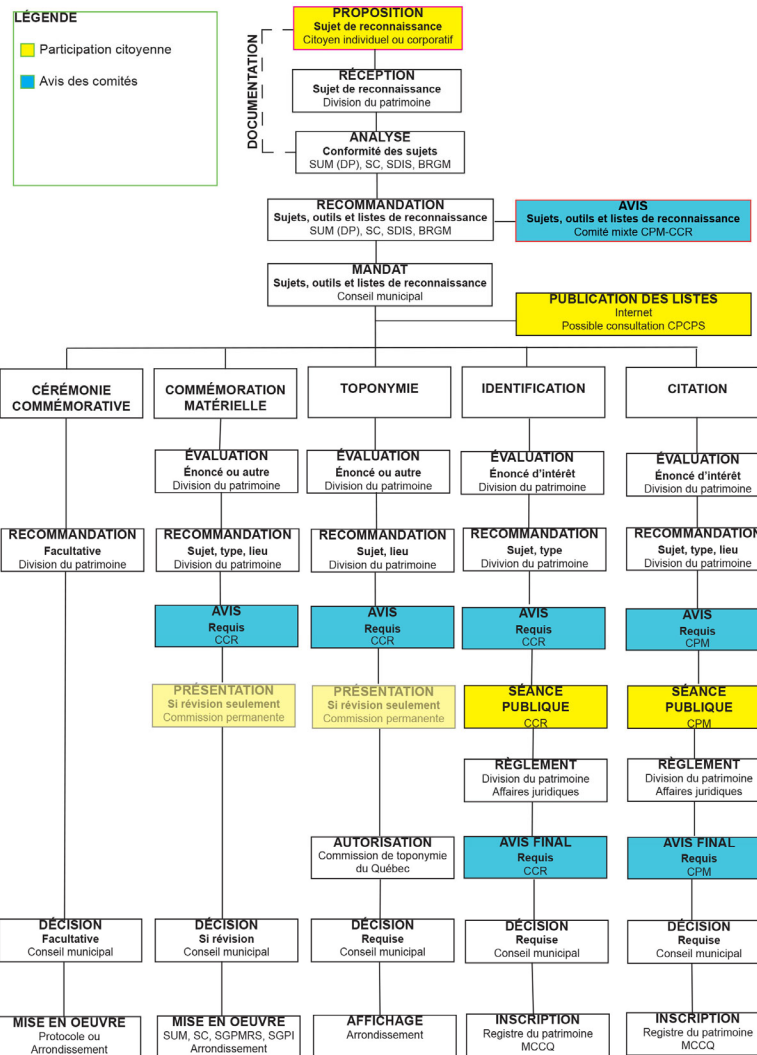
Cérémonies - Aucune instance consultative

Proposition :

Création d'un **comité consultatif de reconnaissance** incluant les cérémonies commémoratives, la commémoration matérielle, la toponymie et l'identification, en complément du CPM pour la citation.



Cheminement





Participation citoyenne

- Propositions de sujets de reconnaissance par les citoyen.ne.s
- Publication des listes indicatives pour les cinq outils de reconnaissance
- Présentation publique pour tous les projets d'identification et de citation
- Présentation publique pour tous les projets de révision d'une commémoration matérielle ou d'une toponymie existantes
- Événement public pour le lancement ou l'officialisation d'une reconnaissance
- Publication du bilan quinquennal des interventions de reconnaissance



Démarche consultative

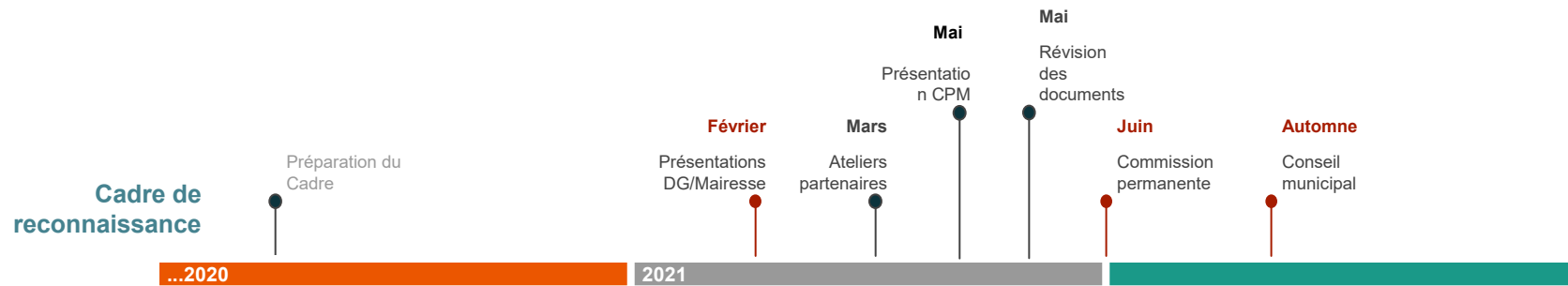
Trois balados publics réalisés par l'INM en février 2021

Ateliers sur invitation animés par l'INM en mars 2021

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports en juin 2021

Cadre d'intervention en reconnaissance

Calendrier



Merci !



La réparation, de Francine Larivée, sur la commémoration des génocides
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville